



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Quotas de production : Loire

Question écrite n° 66857

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'agriculture et du développement rural de bien vouloir lui préciser, en ce qui concerne le département de la Loire, quelles sont les quantités qui ont pu être libérées au titre de la cessation laitière et de quelle façon elles ont été réparties.

Texte de la réponse

Reponse. - Les quantités de références laitières libérées dans la Loire au titre du dernier programme de cessation d'activité laitière s'élèvent à 14 000 tonnes pour la première tranche du programme correspondant à la campagne laitière 1991-1992 et à 4 600 tonnes pour la seconde tranche, qui a été mise en œuvre de juin en septembre 1992. Seules les 14 000 tonnes de la première tranche ont été redistribuées jusqu'à présent et, au total, le taux de retour dans le département atteint 99,74 p 100 de ce tonnage. Les 4 600 tonnes de la seconde tranche seront, quant à elles, redistribuées prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66857

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et développement rural

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1993, page 338